

Q. Maintenant voyons comment nous arrivons à ce montant de \$3.05. Donnez-moi les détails que vous avez pour arriver à ces \$3.05?—R. J'ai le coût de l'empaigne.

Q. Quel est-il?—R. 78c.

Q. Que comprend cette empaigne?—R. Le cuir, le revers et la garniture.

Q. Qu'entendez-vous par la garniture?—R. Cette partie du revers faisant le tour de l'intérieur de la chaussure et autour des œillets.

Q. Revers, agrafes, et quoi encore?—R. Pas d'autre chose, cela couvre tout.

Q. Ce chiffre comprend le coût de ce que vous appelez l'empaigne?—R. Oui, pour l'empaigne.

Q. Comment expliquez-vous la balance?—R. Le matériel pour la semelle.

Q. Que voulez-vous dire?—R. C'est la semelle extérieure. 78c. aussi.

Q. Cela coûte 78c. aussi?—R. Oui, monsieur. C'est-à-dire pour la semelle, la fausse semelle, le talon, le contrefort, le bout et la tige.

Q. Tout cela coûte 78c.?—R. Et la trépointe aussi.

Q. Qu'est-ce que la trépointe?—R. C'est ce qui sert à relier la semelle à l'empaigne.

Q. Quel est l'autre item?—R. Les accessoires.

Q. A combien cela monte-t-il?—R. A 30c.

Q. Quel est le suivant?—R. L'item suivant est le coût de la main-d'œuvre.

Q. Quel est le coût de la main-d'œuvre?—R. Le coût de la main-d'œuvre y compris les droits régaliens directs et indirects, 99c. On donne l'ensemble ici.

Q. Ne pouvez-vous pas me donner le total?—R. Ce qui est effectivement payé aux hommes qui font le travail, et ce qui est payé en droits régaliens, ces droits sur une chaussure à trépointe représentent environ 6½ ou 7c.

Q. Disons un droit régalien de 7c.; combien pour la main-d'œuvre?—R. Cela ferait 92c. pour le total de la main-d'œuvre.

Q. N'y a-t-il pas d'autres item?—R. C'est tout. Cela porte le coût de fabrication à \$2.85. Ensuite il y a les frais supplémentaires, soit 20c.

Q. Le coût de fabrication est de \$2.85?—R. Oui.

Q. Puis vous ajoutez 20c. pour frais supplémentaires. Comment arrivez-vous à ce chiffre?—R. Sept pour cent sur le coût des matériaux et de la main-d'œuvre.

Q. Sept pour cent sur \$2.85 nous donne 19.95 ou juste environ 20c. Est-ce là un chiffre arbitraire ou comment arrivez-vous à déterminer ce qui doit former ce sept pour cent?—R. Toutes nos dépenses relatives à la production, nos frais de toutes sortes.

Q. Frais de bureau?—R. Tout. Toutes les dépenses d'installation, tous les frais de fabrication, l'éclairage, le chauffage et l'énergie motrice, tous nos frais de bureau, salaires des commis et d'administration, assurance, taxes et tout le reste.

Q. Cela est amplement couvert par ces 20c.?—R. Oui, si le volume de nos affaires est assez considérable, mais s'il ne l'est pas nous y perdons de l'argent.

M. Sales:

Q. Est-ce que cela comprend le traitement de votre président?—R. Oui, et tous les traitements.

Q. Et celui de votre vice-président?—R. Oui, comme tous les autres.

Le président:

Q. Vous dites que cette chaussure est de la qualité n° 3?—R. Oui.

Q. En quoi diffère-t-elle du n° 2?—R. Le n° 2 est une chaussure qui est faite avec un cuir qui est un peu de meilleure qualité et pour l'empaigne et pour la semelle.